

CHARTRE DES PARENTS

Saison 2025/2026

Tout parent d'un(e) adhérent(e) BCVB s'engage à,

1. Compléter et remettre le dossier d'inscription le plus tôt possible en début de saison afin de faciliter l'inscription auprès des instances fédérales, et procéder au paiement de la cotisation due.
2. Accompagner les enfants jusque dans la salle de sport et s'assurer de la présence du (des) entraîneur(s).
3. Prévenir l'entraîneur des absences de l'enfant.
4. Laver le jeu de maillot de l'équipe selon le planning établi par l'entraîneur et le parent référent de l'équipe.
5. Assurer le transport des joueurs de l'équipe selon le planning établi par l'entraîneur et le parent référent de l'équipe
6. Refuser la violence verbale et physique dans les tribunes - Encourager l'équipe et ne pas critiquer l'individu
7. Se comporter de manière exemplaire tant envers les joueurs et entraîneurs de l'équipe dont fait partie leur enfant, que vis-à-vis des adversaires et des arbitres, ainsi que d'une manière générale vis-à-vis des membres du club, ce qui contribue à la bonne image du club.
8. Accompagner leur enfant, dans la mesure du possible, lors des matchs auxquels il participe et collaborer avec l'entraîneur et ses assistants pour l'organisation des déplacements de l'équipe,
9. S'abstenir d'intervenir en quoi que ce soit dans les décisions sportives prises par l'entraîneur (composition de l'équipe, remplacement d'un joueur en match, etc.). Le cas échéant, les parents peuvent faire état de leurs remarques auprès du Responsable Technique et Sportif ou de tout membre du Bureau du Club,
10. Assister aux réunions auxquelles vos enfants sont invités,
11. S'intéresser et participer à la vie du club et des autres équipes, participer à l'organisation des manifestations du club (tournois, photos...),
12. Prendre connaissance des informations distribuées aux enfants, tant papier qu'électronique (e-mail, newsletter, site internet, réseaux sociaux (Instagram ou Facebook), communauté BCVB sur WhatsApp)

RAPPELS

- Ne pas pénétrer dans les vestiaires avant, pendant ou après un match ou un entraînement, sauf autorisation donnée par l'entraîneur
- Ne pas pénétrer sur un terrain de basket pendant un match